













# BIEN VIVRE A TROUY

*Juin-Juillet-Août 2026*

*N° 109*



# SOMMAIRE

	<b>L'édito du Maire page 3</b>
	<b>Les travaux page 4</b>
	<b>La sécurité page 7</b>
	<b>Nos truciens ont du talent page 8</b>
	<b>Les Ateliers de Béa page 10</b>
	<b>L'environnement page 11</b>
	<b>Le C.C.A.S. page 15</b>
	<b>Les informations page 16</b>
	<b>Le R.P.E. page 19</b>
	<b>L'enfance page 21</b>
	<b>Le Centre de Loisirs page 22</b>
	<b>L'Espace Jeunes page 23</b>
	<b>Les manifestations page 24</b>
	<b>L'agenda page 28</b>



## **Le maire** **Franck Breteau**

Chère concitoyenne, Cher concitoyen,

J'ai eu beaucoup d'émotion lors de ma réélection du 20 mars 2026. D'un point de vue personnel, cet engagement est très difficile, mais le challenge est passionnant.

J'ai une pensée pour mon grand-père, résistant, engagé dans les forces françaises libres, qui a œuvré pour notre liberté.

J'ai une pensée pour mon père, commerçant, qui se levait à 4 heures du matin pour faire les marchés, et qui m'a inculqué la culture du travail et de l'engagement.

J'ai une pensée pour mon beau-père, agriculteur et éleveur, travailleur acharné sept jours sur sept, dont le bon sens paysan me manque tant.

Et, dans ce mandat, j'ai perdu mon meilleur ami, Gilles, le parrain de mon fils. Je pense souvent à lui, car la veste noire que je porte, c'est la sienne.

J'espère tous les quatre que vous êtes fiers de moi, là où vous êtes.

J'ai eu le plaisir de mener à la réussite la liste « TROUY AGIR POUR L'AVENIR » aux élections municipales du 15 mars 2026.

Cette liste combine expérience et nouveauté, un cocktail de connaissance des dossiers et une nouvelle énergie pour les porter. Je remercie la présence de tous mes colistiers, qui ont œuvré, pendant la période électorale, à la bonne marche des affaires courantes.

Une fois l'euphorie et la fête d'un dimanche soir passées, vient le temps du travail.

Vous avez choisi la continuité et les projets structurants de notre programme seront bien lancés, que ce soit la boulangerie, les travaux d'économie d'énergie des bâtiments, le programme de travaux de voirie, ...

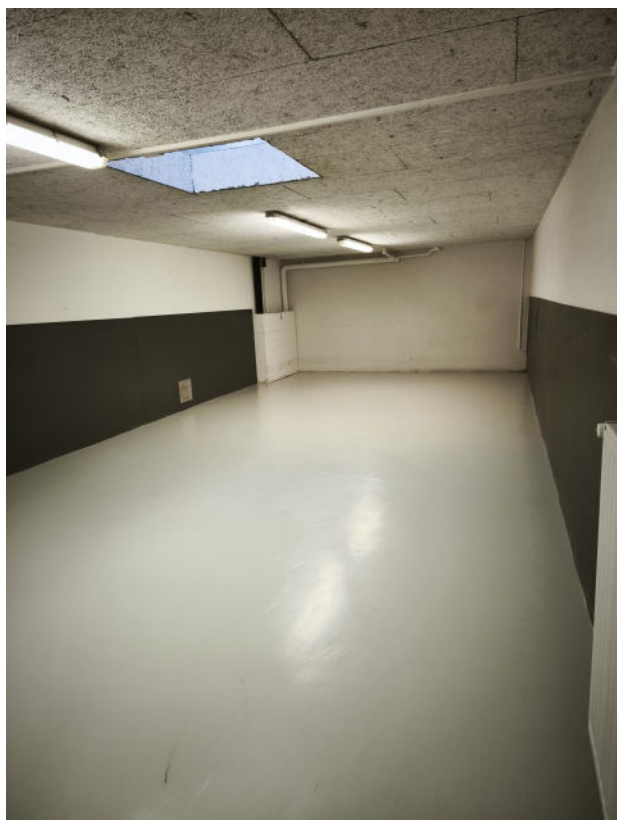
Pour bien connaître cette nouvelle équipe, quatre pages spéciales vous présentent tous les élus, les missions et les commissions de travail.

Enfin, la gouvernance de l'agglomération a désigné un nouveau président et je suis devenu vice-président en charge des bâtiments et de la voirie communautaire.

Vous le voyez, mon équipe et moi-même sommes en ordre de marche.

La commune de TROUY et ses habitants méritent la mobilisation pleine et entière de notre équipe et des élus, dans la préservation et l'amélioration de notre cadre de vie, du bien vivre ensemble et du respect de chacun.

Soyez assuré(e) de mon total dévouement.

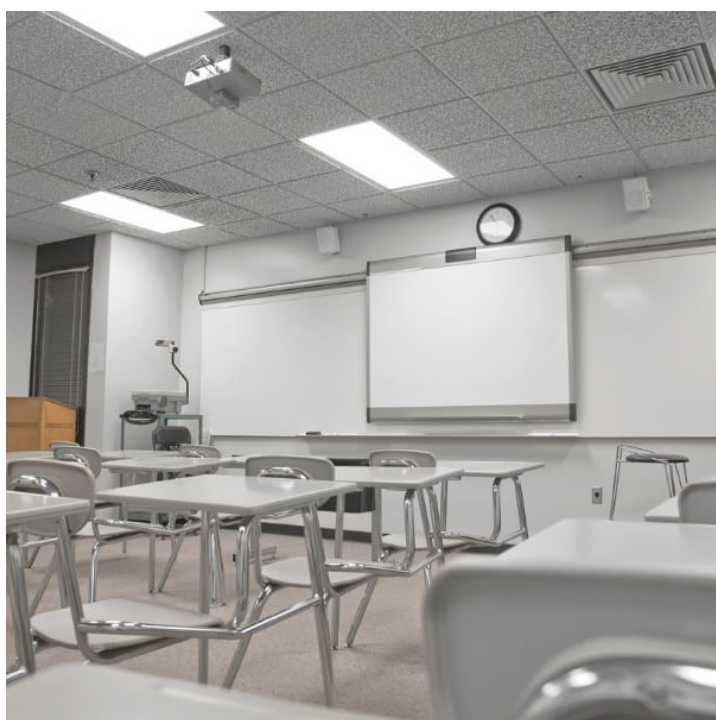


### **RÉNOVATION DU SOL DE LA SALLE DE STOCKAGE DE L'EJMT**

Rénovation achevée du sol de la salle de stockage de l'EJMT : application d'une résine sur 53 m<sup>2</sup> pour un espace plus résistant et facile d'entretien.

### **UNE MARELLE POUR LES MATERNELLES DE TROU**

Installation d'une marelle en résine dans les deux écoles maternelles : un jeu durable et adapté, avec d'autres aménagements ludiques à l'étude.



### **L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DU BOURG PASSE ENTIÈREMENT EN LED**

Rénovation achevée : l'école est désormais équipée à 100 % en éclairage LED, comme l'ensemble des établissements de la commune, pour plus d'efficacité énergétique et de confort.

## UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LE RUCHER MUNICIPAL

Six ruches ont été installées le 5 avril au rucher municipal, désormais géré par l'apiculteur Damien Lottici. Avec une miellerie opérationnelle et une capacité qui peut être portée à quinze ruches, le projet se développe en lien avec les espaces verts, alliant production, sensibilisation et actions pédagogiques auprès des écoles et des habitants.



## NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS LUDIQUES À LA PLAINE DE JEUX DU CHÂTEAU ROZÉ

La commune a engagé l'aménagement de nouveaux équipements sur la plaine de jeux du Château Rozé afin d'enrichir l'offre de loisirs pour tous les âges. Parmi les installations prévues figurent :

- un tourniquet nouvelle génération de type « Supernova » ;
- un jeu à ressort destiné aux plus jeunes ;
- une balançoire double ;
- une double tyrolienne avec un départ en hauteur aménagé sur une butte en terre.

L'ensemble de ces équipements est installé sur des zones sécurisées, entourées de bacs de réception remplis de copeaux de bois.



Les travaux ont été confiés à l'entreprise « AQUARELLE, L'ART DU JEU », implantée à Selles-Saint-Denis (41), reconnue comme spécialiste régional des aires de jeux.

Le coût total du chantier s'élève à 55 000 € HT, dont 25 000 € financés grâce aux fonds de concours de Bourges Plus.

Le démarrage des travaux a toutefois été retardé en début d'année en raison de conditions météorologiques défavorables et d'un terrain fortement détrempé.

## AUX ORIGINES DES MONUMENTS COMMÉMORATIFS

L'histoire des lieux de mémoire en France est étroitement liée à l'après-Première Guerre mondiale. A partir de 1919, face à l'ampleur des pertes humaines, les communes françaises entreprennent massivement l'édification de monuments aux morts. Ces initiatives locales répondent à une nécessité collective : honorer les disparus et offrir un espace physique au deuil.

On estime qu'en quelques années, près de 36 000 monuments ont été érigés sur le territoire, faisant de la France l'un des pays les plus marqués par cette forme de mémoire publique. Chaque monument, souvent situé sur une place centrale ou à proximité de la mairie, porte les noms des habitants tombés au combat, ancrant ainsi l'histoire nationale dans le quotidien des citoyens.

## UN CADRE POUR LES COMMÉMORATIONS OFFICIELLES

En France, le calendrier républicain compte seize journées de commémorations nationales civiles et militaires. Parmi les plus connues figurent le 8 mai, marquant la victoire de 1945, et le 11 novembre, dédié à l'armistice de la Première Guerre mondiale. Ces dates rythment la vie démocratique et permettent de perpétuer la mémoire des grands événements historiques.

A Trouy, le monument aux morts est situé sur le parvis de l'église. Il porte les plaques commémoratives des Première et Seconde Guerres mondiales, de la guerre d'Indochine et des conflits d'Afrique du Nord. Aucune inscription n'y figure pour les autres héros et victimes de la Nation.



## TROUY HONORE SA LIBÉRATION ET RENFORCE LE DEVOIR DE MÉMOIRE

La municipalité a sollicité le 1<sup>er</sup> Régiment d'Infanterie, basé à Saint-Amand-Montrond, pour connaître l'histoire de la libération de la commune de TROUY en septembre 1944.

Après examen du carnet de campagne du 1<sup>er</sup> RI, il s'avère que la 7<sup>ème</sup> compagnie de ce régiment a libéré TROUY entre le 11 et le 12 septembre 1944.

La commune de TROUY a donc engagé un parrainage avec ce régiment et cette compagnie.

De nombreuses villes parrainent des régiments de l'armée de Terre. Ce lien privilégié et officiel permet à la Nation d'exprimer sa reconnaissance aux militaires engagés. Pour l'armée de Terre, il contribue aussi à renforcer le lien armée-nation.



Pour ce faire, la commune annonce la création prochaine d'une esplanade commémorative, espace dédié au souvenir collectif et à la transmission des valeurs républicaines. Située à proximité de l'Hôtel de Ville, elle aura vocation à accueillir d'autres cérémonies officielles, tout en offrant aux habitants un lieu accessible, sûr et propice au recueillement.

Ce projet s'inscrit dans une volonté affirmée de renforcer le lien entre les générations, en rappelant l'importance du devoir de mémoire. Une stèle évolutive et des aménagements paysagers permettront de rendre hommage aux femmes et aux hommes qui ont marqué l'histoire nationale et locale, qu'ils soient civils ou militaires.

Avec la création de cette esplanade, la ville s'inscrit dans cette tradition tout en l'adaptant aux enjeux contemporains. Plus qu'un simple lieu de cérémonie, cet espace se veut pédagogique et vivant, destiné à sensibiliser les jeunes générations et à rappeler que la mémoire collective constitue un pilier essentiel de la cohésion sociale.

Elle n'a pas vocation à se substituer au monument actuel, qui continuera d'accueillir les commémorations qui lui sont attachées.

L'inauguration de l'esplanade, prévue le 12 septembre 2026 constituera un moment fort pour la commune, réunissant habitants, élus et représentants des associations d'anciens combattants autour d'un même objectif : ne jamais oublier.

## PROTOXYDE D'AZOTE : NOUVEL ARRÊTÉ MUNICIPAL À TROUY



Face à la multiplication de cartouches de protoxyde d'azote abandonnées sur la voie publique, la ville de Trouy a décidé de renforcer la réglementation afin de préserver la sécurité, la tranquillité et la propreté des espaces publics, depuis le 22 avril 2026.

Cet arrêté interdit leur détention, consommation et abandon dans les espaces publics. Il vise à protéger la santé, prévenir les accidents et limiter les dégradations, notamment celles causées par les cartouches retrouvées dans les espaces verts.

Des contrôles pourront être effectués et des sanctions appliquées en cas d'infraction.

Arrêté à lire sur : <https://villedeTrouy.fr/mon-quotidien/conseil-municipal/arretes-et-decisions/>

## OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous partez en vacances ou vous vous absentez plusieurs jours ?

Pensez à l'Opération Tranquillité Vacances : la police assure la surveillance de votre domicile grâce à des patrouilles régulières durant votre absence.

En cas d'anomalie (tentative d'effraction, intrusion ou cambriolage), vous ou une personne de confiance êtes immédiatement informés afin de permettre une intervention rapide.

Pour en bénéficier, il suffit d'en faire la demande auprès du commissariat au moins 2 jours avant votre départ, via un formulaire simple à compléter.





**Curieux voisins...**

**Concilier respect de la vie privée et installation de dispositifs de vidéo-surveillance chez soi :**

**On fait le point !**

**Je suis vigilant ...**

- ✓ **L'installation de dispositif de vidéo-surveillance ne nécessite pas d'autorisation particulière** mais tout dispositif de surveillance ayant vue sur la voie publique doit obtenir une autorisation préfectorale et seuls sont concernés les autorités publiques et les commerçants sous certaines conditions.
- ✓ Je ne peux filmer que l'intérieur de ma propriété (intérieur de ma maison ou appartement, mon jardin, le chemin d'accès privé). **Je n'ai pas le droit de filmer la voie publique**, y compris pour assurer la sécurité de véhicules garés devant mon domicile.
- ✓ Les images filmées de ma propriété peuvent être visualisées par toute personne autorisée par le propriétaire des lieux tout en veillant au droit à l'image des personnes filmées.
- ✓ Je veille à **informer les personnes extérieures à ma famille ou à mon cercle amical** sur l'existence des caméras et du but poursuivi (affichage à l'entrée de la zone filmée, information dans le contrat passé avec l'employé de maison, ...).

**En cas de défaillance, je risque, ...**

- ⊗ **Je capte des images de la voie publique** -> c'est illégal, cela peut être puni de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende.
- ⊗ **Je n'informe pas les personnes filmées** de la présence de dispositifs de vidéosurveillance -> c'est illégal, il s'agit d'une atteinte au droit à l'image et éventuellement à la vie privée, je risque un an d'emprisonnement et 45 000 € d'amende.

**Je constate le non-respect de ces règles, je peux saisir, ...**

- La Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).
- Les services de polices ou de gendarmerie, ou le maire en tant qu'officier de police judiciaire.
- Le procureur de la République ou le tribunal civil.

*Références législatives :*  
Article 9 du Code Civil  
Article L. 254-1 du Code de la Sécurité Intérieure  
Article 226-1 du Code Pénal  
Le règlement général sur la protection des données



## **FORMATRICE ET CONSULTANTE RH**

Installée à Trouy depuis 16 ans, Sabrina Abdellaziz, maman de deux enfants, met aujourd'hui son expertise au service des acteurs locaux. Diplômée d'un BTS, d'une Licence et d'un Master en Ressources Humaines, elle est formatrice indépendante et consultante RH, avec plus de 15 ans d'expérience en gestion de la paie, droit du travail et accompagnement RH.



Après un parcours en cabinet comptable et en entreprise, Sabrina, auto-entrepreneure, accompagne les professionnels comme les étudiants avec des solutions concrètes, adaptées et opérationnelles.

Son objectif : optimiser la paie, sécuriser les obligations légales et développer les compétences.

Ses domaines d'intervention :

- Formation paie & RH sur mesure
- Gestion de la paie et déclarations sociales
- Accompagnement RH et droit du travail

Grâce à sa double casquette de responsable RH et formatrice, Sabrina allie rigueur technique et pédagogie, pour un accompagnement fiable, réactif et personnalisé. Basée à Trouy, elle intervient en présentiel dans toute la région Centre-Val de Loire et à distance.

Souhaitant aujourd'hui se développer auprès des entreprises de la commune de Trouy, Sabrina se tient à la disposition des professionnels locaux pour les accompagner dans leurs projets RH.

N'hésitez pas à la contacter pour en savoir plus !

Tél : **06 15 74 27 21**—Mail : **sabdellaziz.1836@yahoo.fr**

LinkedIn : **Sabrina Abdellaziz**

## **OGE : QUAND JULIE LEVÊQUE MET DE LA COULEUR DANS NOS ASSIETTES**

Trucidienne depuis une dizaine d'années, Julie Levêque, 34 ans, partage son quotidien entre sa vie de famille, avec son conjoint et leurs deux enfants, et une carrière déjà bien ancrée dans le marketing et la communication au sein d'une entreprise de bureautique, où elle évolue depuis plus de 12 ans.

Mais au-delà de son métier, Julie nourrit depuis toujours une véritable passion pour la création et les arts décoratifs. Le 1er février 2026, elle franchit un cap en donnant vie à **Oge**, un projet personnel qui reflète pleinement son univers artistique, coloré et joyeux.

Le nom « Oge » fait écho à « auge », un terme du Berry désignant une assiette (un clin d'œil à ses racines et à son attachement à la région). Son concept : redonner vie à des assiettes vintage chinées avec soin, qu'elle transforme à la main en pièces uniques. Chaque création devient un objet décoratif original, idéal pour apporter une touche de fantaisie à son intérieur ou pour offrir un cadeau singulier. A noter que ces assiettes sont actuellement destinées à un usage décoratif uniquement. Julie décline également son travail sur des mugs, cette fois compatibles avec le lave-vaisselle.

L'aventure ne s'arrête pas là : Julie propose désormais des ateliers créatifs à thème, ouverts aussi bien aux enfants qu'aux adultes, pour partager ce plaisir de créer ensemble. Elle interviendra d'ailleurs cet été au Centre de Loisirs de la commune.

Pour découvrir son univers ou imaginer un projet personnalisé (cadeaux, événements comme animation pour anniversaire d'enfants, enterrements de vie de jeune fille, baptêmes, départs à la retraite, ...), vous pouvez la contacter via son compte Instagram : oge.assiettepop.





Yolaine et Anne

### CABINET MÉDICAL DE TROUY : UNE PAGE SE TOURNE POUR ANNE RIGER

Après 20 années d'engagement au service des patients, Anne Riger quitte le cabinet médical de Trouy et fait valoir ses droits à la retraite, tout en assurant des remplacements jusqu'à la fin de l'année pour une transition en douceur.

Elle est remplacée par Yolaine Ecale, déjà connue des patients, aux côtés de l'équipe en place composée de Corinne et Sandrine.

Depuis le 1er mai, Marine vient renforcer l'équipe en tant qu'infirmière remplaçante.

La municipalité salue le parcours d'Anne Riger et lui souhaite une belle retraite, tout en souhaitant la bienvenue aux nouvelles arrivantes.

### ROLAND SIMONET, UN ENGAGEMENT EN OR SALUÉ À TROUY

A l'aube de ses 80 ans, Roland Simonet, installé à Trouy depuis près de trois ans, a été reçu par le maire Franck Breteau en reconnaissance d'un parcours bénévole exemplaire. Ancien ouvrier chez Michelin, il s'est investi tout au long de sa vie dans le monde associatif avec constance et discrétion.

Passionné de football, il a exercé la fonction d'arbitre pendant 23 ans, dirigeant 801 matchs sur l'ensemble du territoire national, avec rigueur et sens des valeurs sportives.

Son engagement a été récemment récompensé par plusieurs distinctions : la médaille d'or de la Jeunesse, des Sports et de l'engagement associatif (22 novembre 2025), la médaille d'or du Comité de l'Encouragement au dévouement et au bénévolat (25 novembre 2025), la médaille d'or de l'Union Nationale des arbitres de football (17 janvier 2026), ainsi que la plaquette d'argent de la Fédération de la Jeunesse et des Sports (22 février 2026).

La Ville de Trouy tient à saluer un parcours exemplaire, fait de dévouement et de rigueur.



**UNE PAGE SE TOURNE POUR DEUX ÉLUS ENGAGÉS DEPUIS 1995**



Le 5 mars, la commune a rendu hommage à deux élus, Gérard Santosuosso et Didier Guichard, tous deux engagés depuis 1995 dans la vie municipale, à l'occasion de la fin de leur parcours municipal.

Le maire, Franck Breteau, a salué leur investissement de longue date au service des habitants. Il a rappelé les 25 années de mandat de Gérard Santosuosso, à la tête de la commune, ainsi que l'engagement de Didier Guichard, en tant qu'adjoint, notamment sur les questions de travaux et d'aménagement, avec constance et implication.

Tous deux ont été remerciés pour leur fidélité à l'action publique et leur attachement à la commune. Cette rencontre, organisée en mairie en présence d'élus et d'agents, a été marquée par la convivialité et l'émotion, ponctuée de souvenirs partagés.

Très touchés, les deux élus ont évoqué une expérience humaine riche, faite de travail collectif, de proximité avec les habitants et de volonté constante d'agir pour améliorer le quotidien des truciens.



**Jeux et tricot**

Les lundis 8 et 22 juin, de 14h30 à 17h30, au Centre de Loisirs.

Les lundis 13 et 27 juillet, les lundis 10 et 24 août, de 14h30 à 17h30, à l'Espace Joséphine Baker.

**Voyage au pays de George Sand le 5 juin**

« Les Ateliers de Béa » colle à l'actualité et propose de vous embarquer vers le pays de George Sand le **vendredi 5 juin**.

**Programme**

Départ en bus à 10h du parking de l'Espace Jean-Marie Truchot direction Crozant.

Déjeuner au bord du lac d'Eguzon puis balade sur le lac.

Visite de la maison de George Sand à Gargillesse puis pot amical avant le retour vers 19h.

Prix : 120 € tout compris.

Réservation au 02 48 20 38 51 en laissant un message (on va rappellera).



Renseignements « Les Ateliers de Béa » au 02 48 20 38 51



## À la découverte des légumes régionaux :

### Le melon sucrin de Tours



Le melon Gros sucrin de Tours n'est pas aussi sucré que son nom pourrait le faire croire. Mais il est très aromatique.

Il est l'un des trois types de "sucrin de Tours" à avoir existé. Il surprend par sa taille importante et sa belle peau brodée.

C'est une variété rampante aux feuilles vert foncé. Les fruits sont sphériques ou oblongs, de calibre moyen (17 à 20 cm) et ne présentent pas de côtes. La peau verte, jaune après maturité, est presque complètement couverte par une broderie au relief prononcé.

La chair est rouge orangé, voire rouge vif, épaisse et ferme.

#### Un peu d'histoire

Voilà une vraie variété ancienne, dont la première mention remonte à 1787 ! Il existe alors trois types distincts, le gros sucrin de Tours, le petit et l'allongé. Le gros, qui présente "*une écorce plus brodée que celle de toutes les autres espèces*", est la variété que l'on retrouve dans les catalogues de semenciers, décrite comme étant la meilleure des trois.

Très citée de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle aux années 50, on peut imaginer que cette variété était très répandue, particulièrement aux alentours de la ville de Tours.

### Tarte au melon, chèvre frais, miel et basilic

Pour 4 personnes

- 1 melon - 2 brins de basilic nain
- 250 g de fromage de chèvre frais
- 1 c. à soupe de graines de courge et de tournesol
- 4 c. à café de miel liquide - 6 cl. d'huile d'olive - sel, poivre

Pour la pâte :

- 250 g de farine T 65 - 1 œuf - 2 c. à café de basilic séché
- 3 c. à soupe d'huile + un peu pour le moule - 1 c. à café de sel fin

**Préparez la pâte :** mélangez farine, sel, basilic, huile et œuf. Ajoutez 6 à 8 cl d'eau froide en pétrissant jusqu'à obtenir une pâte homogène. Reposez 30 min.

**Préchauffez le four à 170°C.** Étalez la pâte, foncez le moule huilé ou chemisé. Couvrez de papier cuisson + poids et cuisez 15-20 min. Retirez les poids et prolongez 5 min.

**Préparez la garniture :** mélangez chèvre, huile d'olive, graines (gardez-en un peu), sel, poivre. Formez des billes de melon.

Laissez tiédir le fond de tarte, garnissez de chèvre puis ajoutez les billes de melon.

**Terminez :** nappez de miel, ajoutez poivre, graines restantes et basilic. Servez rapidement.



**URGC** : Union pour les Ressources Génétiques du Centre-Val de Loire

Plus de bulletin d'inscription dans le Bien Vivre.  
Inscrivez-vous directement au 02 48 64 78 13 ou [valerie.georges@ville-trouy.fr](mailto:valerie.georges@ville-trouy.fr).



# CONCOURS CONCOURS CONCOURS JARDINS POTAGERS

-  Ouvert aux débutants
-  Partage des connaissances avec le jury
-  Dans la bienveillance et la bonne humeur !

**INSCRIPTION AVANT  
LE 26 JUIN 2026**

EN MAIRIE  
✉ : [VALERIE.GEORGES@VILLE-TROUY.FR](mailto:VALERIE.GEORGES@VILLE-TROUY.FR)  
☎ : 02 48 64 78 13 ou 02 48 64 78 18P



## Concours des maisons fleuries

Seule condition :  
être visible de la  
voie publique !

Inscriptions en mairie  
jusqu'au 26 juin 2026

Tel : 02 48 64 78 13

Mail: [valerie.georges@ville-trouy.fr](mailto:valerie.georges@ville-trouy.fr)

Passage du jury  
début juillet !

DECHETS VERTS

**PROCHAINS RAMASSAGES**  
LUNDI 15 JUNI NORD  
JEUDI 18 JUNI BOURG

Ce ramassage concerne les personnes âgées de plus de 70 ans, les femmes veuves, les personnes ayant de graves problèmes de santé (hospitalisation, handicap temporaire), les personnes à mobilité réduite.

Les bénéficiaires doivent être inscrits en mairie, le renouvellement de cette inscription est automatique chaque année.

Ne sont ramassés que des végétaux (tailles, élagages, feuilles, gazon) mis en sacs de 125 litres maximum jusqu'à 1m3 pour des raisons écologiques, de salubrité et de maniabilité (aucun sac poubelle ou autres sacs ne seront ramassés).

A l'inscription, deux sacs sont fournis par la Municipalité. Vous pouvez utiliser des sacs supplémentaires mais uniquement des sacs à déchets de jardin sans dépasser 1m3. Les sacs, une fois vidés, sont laissés sur place.

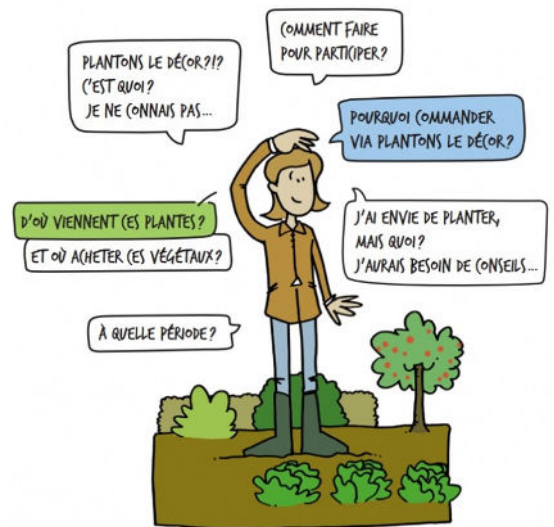
**PLANTEZ LE DECOR**

Le PETR Centre-Cher est heureux de vous annoncer la reprise de son programme d'aide à la plantation Plantez le Décor, pour l'année 2026.

Ce programme, à destination des collectivités, particuliers, agriculteurs, entreprises et associations, accompagne techniquement et financièrement la plantation de haies et bosquets.

Les projets situés dans les zones prioritaires sont accompagnés à 80 % (bosquets et haies). Les taux applicables aux autres projets sont de 40 % et 60 %.

Vous retrouverez toutes ces informations sur le site du **PETR**.



**PRÉVENTION MOUSTIQUES : AGIR ENSEMBLE POUR UN ÉTÉ SEREIN**



### JACHERES FLEURIES

Pour accompagner la démarche "zéro pesticide dans nos villes et villages" et limiter le désherbage le long des murs et bordures, la Municipalité a décidé de reconduire l'opération "sachets de jachères fleuries".

Cet assortiment de 18 espèces florales très résistantes empêche le développement des "herbes folles" et contribue à l'embellissement.

Les personnes intéressées sont invitées à venir chercher leur sachet en mairie **avant le 30 juin 2026**, les lundi et mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h, les mercredi de 9h à 12h en mairie et de 14h à 16h à la mairie annexe, les jeudi de 9h à 12h, les vendredi de 9h à 17h.



### TROUBLES DE VOISINAGE

Comme tous les étés, nous passons du temps à l'extérieur et les bruits sont plus nombreux de jour comme de nuit :

- par un individu (cris, talons, chants, ...),
- par une chose (instrument de musique, chaîne hi-fi, outil de bricolage, pétards et feu d'artifice, pompe à chaleur, éolienne, électroménager, ...),
- par un animal (abolements, ...),
- par des jeux (piscine, ...).

Lorsque ces bruits sont commis entre 22h et 7h, on parle de **tapage nocturne**.



**BRUITS  
de voisinage**

Tous responsables  
Tous concernés

**En journée**, ils peuvent causer un trouble anormal de voisinage dès lors qu'ils sont répétitifs, intensifs ou qu'ils durent dans le temps.

Les nuisances olfactives (barbecue, ordures, fientes, ...) ou visuelles (gêne occasionnée par une installation par exemple) peuvent aussi constituer un trouble anormal de voisinage.

**Pour le bien-être de tous, merci de limiter ces nuisances.**

### HORAIRES DES BRUITS

Arrêté municipal 10/2012 du 19 janvier 2012

Les travaux temporaires de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que les :



**Jours ouvrables** de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

**Samedis** de 9h à 12h et de 15h à 19h

**Dimanches et jours fériés** de 10h à 12h

Les entreprises travaillant chez les particuliers sont autorisées de **8h à 19h les jours ouvrables**.

Sont également très désagréables les bruits engendrés par les 2 roues qui peuvent déranger le voisinage. Merci d'y veiller.

### BRÛLAGE DES DÉCHETS

Le brûlage des déchets peut être à l'origine de gêne ou d'insalubrité pour le voisinage. Les odeurs et la fumée peuvent être la cause de la propagation d'incendies si les feux ne sont pas correctement surveillés et contrôlés.

L'arrêté préfectoral du 8 octobre 1985 portant Règlement Sanitaire Départemental (R.S.D.), et particulièrement l'article 84 concernant l'élimination des déchets, stipule que tout dépôt sauvage d'ordures ou de débris de quelque nature que ce soit, ainsi que toute décharge brute d'ordures ménagères, sont interdits.

Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères, déchets verts et assimilés est également interdit ainsi que leur destruction à l'aide d'incinérateur individuel.

Le R.S.D. est consultable sur le site de la Préfecture du Cher, rubrique environnement.



## INSTALLATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) de Trouy a été installé le 8 avril dernier, sous la présidence de Franck Breteau.

Ont été élus par le Conseil municipal du 31 mars : Didier Georges, vice-président, Anne-Marie Ferreirinho, Vincent Briend, Maryline Hoareau, Carine Cabello et Françoise Pajak.

Par arrêté du 2 avril 2026, ont été désignés : Josiane Breuille («Je donne, Tu vis»), Gérard Dumand (Banque Alimentaire), Annick Lauverjat (Cyclo Club), Lorence Leduc (Que Choisir), Nathalie Néron (MSA Beauce Cœur de Loire) et Agnès Szwiec (UDAF du Cher).

La séance a notamment porté sur l'adoption du règlement budgétaire et financier, le débat d'orientations budgétaires et l'examen de demandes d'aide.

Didier Georges a également présenté aux nouveaux membres l'étendue des actions menées par le C.C.A.S.



*De gauche à droite : Gérard, Françoise, Annick, Agnès, Lorence, Didier, Josiane, Nathalie, Anne Marie, Vincent, Maryline et Carine*

## LA BANQUE ALIMENTAIRE

Les membres du C.C.A.S. et les bénévoles se réunissent tous les 15 jours. Ils réceptionnent les denrées alimentaires livrées par la Banque Alimentaire du Cher.

Ils distribuent ensuite ces denrées aux familles en situation de précarité inscrite auprès du C.C.A.S.



Voici la liste des intervenants (de gauche à droite sur la photo) :

Lorence LEDUC, Didier GEORGES, Josiane BREUILLE, Béatrice DIEN SORET, Bernadette PANAUD, Christian BREUILLE, Maurice PHILIZOT, Flore PLATAUX, Jean-Pierre BERGER

Un grand merci à tous pour votre engagement

## VÉTI'MOI DE L'ENTRAIDE BERRUYÈRE À TROUY

Un mercredi sur deux, de 14h à 16h, l'association propose une vente solidaire de vêtements (bébés, enfants, adultes) en très bon état et à petits prix.

Prochain rendez-vous : mercredi 27 mai, à l'Espace Joséphine Baker (derrière la bibliothèque), rue du 19 mars 1962.

Des dons (vêtements, chaussures, sacs, ceintures) peuvent également être déposés sur place aux mêmes horaires.

☎ 02 48 65 31 93 ✉ [textile@lentraide18.fr](mailto:textile@lentraide18.fr)



## UNE CONSIGNE AUTOMATIQUE MONDIAL RELAY EN SERVICE À TROUY



Installée rue du 19 mars 1962, la consigne automatique Mondial Relay est opérationnelle depuis le 17 mars dernier. Elle permet aux habitants de retirer et déposer leurs colis en toute simplicité grâce à des casiers sécurisés accessibles 24h/24 et 7j/7.

Ce service pratique facilite les échanges de colis sans contrainte d'horaires et renforce l'offre de services de proximité sur la commune.

Les usagers sont invités à rester vigilants lors du stationnement dans le secteur, un parking étant disponible à proximité pour faciliter l'accès.

### J'AI BESOIN DE CERTIFIER MON ADRESSE

**Un nouvel outil est à ma disposition : La Base Adresse Nationale**

**adresse.data.gouv.fr**  
Le site national de l'adresse

*« L'objectif de la Base Adresse Nationale est de référencer l'intégralité des adresses du territoire et les rendre utilisables par tous. »*

En quelques clics, je peux éditer un certificat d'adressage et si je suis dans l'un des cas où cette fonction n'est pas encore accessible, je contacte la mairie qui me l'adressera.

---

**Je saisi mon adresse dans la barre de recherche :**

Votre adresse est elle bien renseignée ?
**Rechercher dans la Base Adresse Nationale**

Saisissez votre adresse, une voie, un lieu-dit ou une commune

Actualisation du moteur de recherche les lundi et jeudi

[Consultez directement la carte](#)
[J'ai un souci avec mon adresse](#)

**Mon adresse n'est pas certifiée.**

⊘ Cette adresse n'est pas certifiée ⊘

**Mon adresse est certifiée mais non associée à une parcelle cadastrale.**

Parcelles cadastrales :  
Non renseigné(s)

**Mon adresse est certifiée et associée à une parcelle cadastrale.**

**Je contacte la mairie :** Service Urbanisme-Foncier  
Tel : 02.48.64.78.10  
Mail : [urbanisme.foncier@ville-trouy.fr](mailto:urbanisme.foncier@ville-trouy.fr)

**Certificat d'adressage**

Cette adresse ne remplit pas les critères requis pour émettre un certificat d'adressage.  
Veuillez contacter votre [mairie](#)

**Je télécharge le certificat**

📄 **Télécharger le certificat (PDF)**

# PLANNING des FOOD TRUCKS À TROUY

	TROUY BOURG	TROUY NORD
LUNDI	 <b>BURGER D'ANAIS</b> Place des écoles 17h30	 <b>BARAQUE A PIZZ</b> Face aux écoles A/C 17 H 00 - 22 h 00
JEUDI	 <b>PIZZA ENZO PIZZ</b> Place des écoles A/C 17 h 30 - 21H30	
VENDREDI	 <b>BEL'ILE FOOD TROCK</b> Parking bar-tabac Le Popito ★ 1 vendredi sur 2 semaines impaires	 <b>BURGER D'ANAIS</b> Parking Popito 17h30 ★ 1 vendredi sur 2 semaines paires
	<b>AU BOURG</b>	
SAMEDI	<b>PLACE DU MARCHÉ : MATIN</b>	
	 <b>VENTE DE MIEL :</b> Roland Goguery, Rucher des Talleries en Berry	 <b>ROTISSERIE CORNUSSIENNE</b>
		 <b>MAYA NEM'S FAMILY :</b> vente de plats asiatiques

Soutenez nos commerçants locaux ! ❤️

## FERMETURE ESTIVALE DU BUREAU DE POSTE DE TROUY

Le bureau de Poste de Trouy sera exceptionnellement fermé du mardi 28 juillet au samedi 1er août inclus.

Les usagers sont invités à anticiper leurs démarches postales durant cette période. La réouverture du bureau est prévue le mardi 4 août, aux horaires habituels.

Pour toute opération urgente, les habitants peuvent se rapprocher des bureaux de Poste des communes voisines pendant cette fermeture estivale.



## IMMATRICULATION D'UN VEHICULE NEUF



Désormais de couleur rose et affichant une date d'expiration, ce nouveau format de plaque est devenu la norme légale pour circuler temporairement en France.

Cette réforme, mise en place par France Titres, vise à simplifier les contrôles et à lutter plus efficacement contre la fraude.

## FERMETURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque "Le jardin des mots" sera fermée du lundi 13 juillet au samedi 15 août 2026 inclus.

**Rappel :** dans le cadre de l'informatisation, n'oubliez pas de rapporter les livres empruntés avant le 30 avril.



## DEJECTIONS CANINES : UN GESTE SIMPLE POUR UN CADRE DE VIE PROPRE



Afin de préserver la propreté et le bien-vivre ensemble, la Municipalité rappelle quelques règles essentielles concernant les animaux de compagnie, suite à plusieurs signalements en espace public.

La présence de déjections canines sur les trottoirs, espaces verts et lieux publics demeure un problème récurrent. Chaque propriétaire doit ramasser immédiatement les déjections de son animal et se munir de sacs lors de chaque promenade. Des distributeurs « toutounets » sont disponibles dans la commune (Espace Jean-Marie Truchot, place de la Saunière, Trouée Verte) pour faciliter ce geste indispensable.

Par ailleurs, les animaux doivent être tenus sous contrôle en permanence et ne peuvent divaguer sur la voie publique ou le domaine communal. Un rappel est également fait concernant les chiens catégorisés, soumis à des obligations spécifiques (tenue en laisse, muselière, déclaration en mairie).

Le respect de ces règles contribue à garantir un espace public propre, sûr et agréable pour tous.

## RECHERCHE FAMILLE D'ACCUEIL POUR ANIMAUX

L'association « Les coussinets sont nos amis » recherche activement des familles d'accueil pour venir en aide à des animaux.

Types de prises en charge : quarantaine, accueil de courte ou longue durée.


Animaux concernés : chats, chiens et NAC (lapins, etc.).

Les recherches se font dans le Cher et les départements limitrophes.

Bonne nouvelle : l'association prend en charge les frais vétérinaires ainsi que les frais courants (croquettes, litière, ...).


Vous souhaitez aider et offrir un foyer temporaire à un animal dans le besoin ? Contactez-les par mail [lescousinetsontnosamis@gmail.com](mailto:lescousinetsontnosamis@gmail.com) ou via le formulaire disponible sur leur page Facebook.

Merci pour votre mobilisation et vos partages !



# Urgence

## Recherche famille d'accueil




Les prises en charge : quarantaine, accueil court/long durée

Les animaux pris en charge : chat, chien, NAC (lapin, ...)

Nous recherchons dans le **Cher** et dans les **départements limitrophes**.

L'association prend en charge les **frais vétérinaires** et **courants** (croquettes, litière, ...).



**Si vous êtes intéressées, contactez-nous via mail ou par le formulaire sur notre page facebook (lien en commentaire) !**

## UNE PREMIÈRE RÉUSSIE POUR LE RELAIS PETITE ENFANCE A L'HÔTEL DE VILLE



Le 17 février, la Salle des Actes de l'Hôtel de Ville a accueilli pour la première fois une matinée du Relais Petite Enfance « Pomme d'Api », réunissant six assistantes maternelles et treize enfants de 7 mois à 5 ans.

Un atelier motricité, un espace dédié aux bébés et un coin de jeux calmes ont permis à chacun d'évoluer à son rythme dans un cadre sécurisé et adapté.

Très appréciée, cette initiative conviviale illustre le dynamisme du Relais Petite Enfance et a ouvert la voie à de nouvelles rencontres dans ce lieu emblématique.

## LE CARNAVAL S'INVITE AU RPE

Au Relais Petite Enfance « Pomme d'Api », enfants et adultes ont partagé un moment festif autour de jeux avec ballons et confettis.

La matinée a débuté par la fabrication de maracas, suivie d'une dégustation de madeleines, avant une visite à l'Hôtel de Ville pour présenter le RPE en musique.



## LA SEMAINE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE AU RPE "POMME D'API"

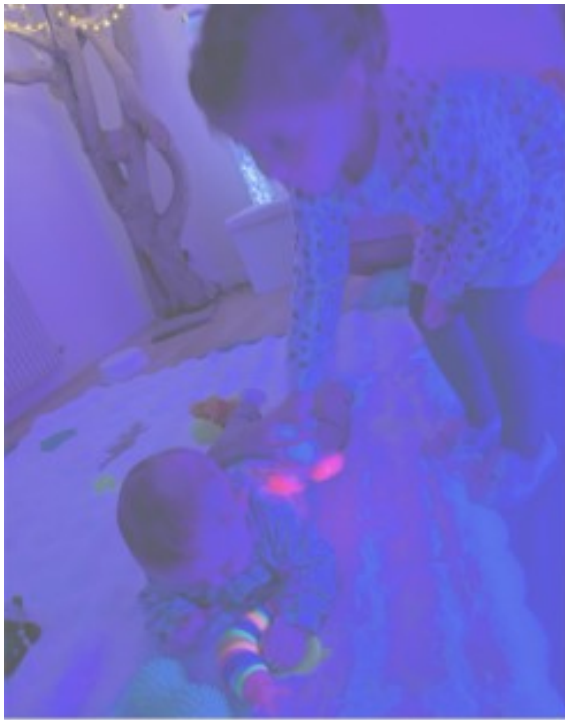
Pour sa première participation à la Semaine nationale de la petite enfance (du 16 au 20 mars), le RPE s'est inscrit dans le thème « Des équilibres » à travers une série d'ateliers variés. Jeux de construction, espace sensoriel Snoezelen, parcours de motricité et séance de yoga ont permis aux tout-petits d'explorer l'équilibre sous toutes ses formes : corporel, émotionnel et sensoriel.



Parmi les temps forts, une séance de yoga animée le 18 mars par Stéphanie Boulerie a réuni 35 enfants, 8 assistantes maternelles et 6 mamans. Cette activité, placée sous le signe du bien-être, a favorisé l'équilibre du corps à travers des mouvements adaptés, mais aussi celui des émotions et de la relation entre l'adulte et l'enfant, dans un cadre apaisant et sécurisant.

Encadrés par des professionnelles et accompagnés des assistantes maternelles et des parents, les enfants ont pu expérimenter, développer leur coordination, apprivoiser leurs émotions et gagner en confiance dans un cadre ludique et bienveillant. Ces temps ont également favorisé les échanges entre adultes autour du développement de l'enfant.

Au total, de nombreux enfants ont participé à ces ateliers, marquant une semaine riche en découvertes, en apprentissages et en partage. Un grand merci à Mathilde pour l'organisation de ces belles initiatives.



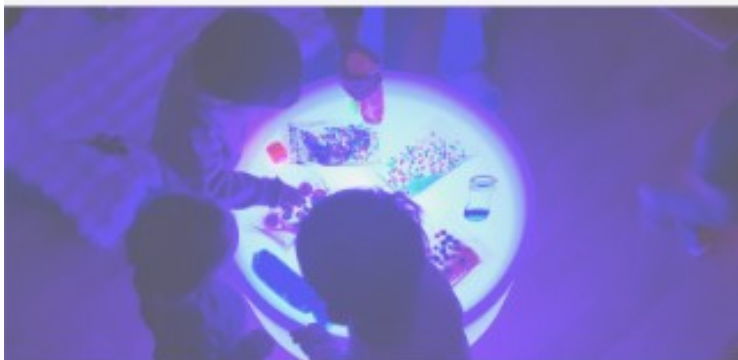
**Samedi 30 mai**  
**10H À 12H30**  
Au Centre de Loisirs de Trouy



# ATELIER SENSORIEL Parents-Enfants avec espace SNOEZELEN

0 à 6 ans

Sur inscription 06.37.73.98.74 ou [rpe@ville-trouy.fr](mailto:rpe@ville-trouy.fr)



Avec Amélie Bordeau  
Éducatrice de Jeunes Enfants



## LA CREATIVITE DES ELEVES A L'HONNEUR AVEC LA GRANDE LESSIVE



Le 19 mars, les élèves de l'école des Talleries et de la maternelle du Bourg ont participé à « La Grande Lessive », un projet artistique collectif.

Autour du thème « Le jeu du Je-Nous », ils ont imaginé des créations mêlant vêtements, illustrations et textes, exposées en plein air.

Les 104 enfants ont fait preuve d'une grande imagination, donnant naissance à une exposition colorée.



## QUAND LA FERME S'INVITE AU CARNAVAL DES TALLERIES



Le 20 mars, les élèves de la maternelle « L'Envol » ont célébré leur carnaval sous un beau soleil, devant de nombreuses familles.

Déguisés en animaux de la ferme, les enfants ont participé à un défilé coloré, inspiré d'une animation autour de la vie agricole. Chants, mise en scène et goûter convivial ont rythmé cette journée appréciée de tous.





### UN CARNAVAL FESTIF MALGRÉ LA PLUIE

Le 13 mars, le Centre de Loisirs a célébré son carnaval à l'EJMT, sans le traditionnel défilé en raison de la météo.

Animé par la fanfare du Centre Franco-Portugais de Saint-Doulchard, l'événement a rassemblé enfants et familles dans une ambiance joyeuse.

Le bonhomme carnaval, une girafe colorée, a été brûlé, avant un goûter et des animations conviviales.

### BILAN DU SEJOUR DE PRINTEMPS

Nous avons le plaisir de vous présenter un retour sur les activités proposées lors du séjour de printemps, conçu pour offrir aux enfants de la commune des temps à la fois enrichissants et ludiques.

Au programme : des parcours sportifs « mission de Pâques » favorisant l'esprit d'équipe, ainsi que de nombreux ateliers créatifs (mosaïque, cadre floral et peinture de fleurs, plantations printanières, décorations et chasse aux œufs, bouquets de fleurs, masques, arbre et cloches de Pâques, ...).

Les enfants ont également voyagé à travers le monde grâce à des découvertes culturelles autour de la France, de la Chine, du Japon, de la Grèce, du Mexique et des États-Unis, avec calligraphie, jeux et blind test. Une sortie pédagogique à Bourges, un atelier numérique sur le thème de la Terre, ainsi que des activités culinaires (sablés et gâteaux au chocolat), sportives et de détection d'objets métalliques ont complété ce riche programme.

Ce séjour a rencontré un vif succès, permettant aux enfants de s'épanouir et de repartir avec de beaux souvenirs. La Municipalité remercie chaleureusement l'ensemble de l'équipe d'animation pour son engagement et sa créativité.



### SÉJOUR D'ÉTÉ 2026 : INSCRIPTIONS ET PROGRAMME

Les préparatifs pour le séjour d'été 2026 ont déjà commencé. Voici quelques précisions importantes :

♣ **Ouverture du CDL** : du 6 juillet 2026 au 28 août 2026, avec des fermetures les lundis 13 juillet et 31 août.

♣ **Inscriptions** à partir du 11 mai 2026, avec une clôture prévue le 19 juin 2026.

♣ **Séjours à thème** : chaque semaine sera dédiée à un thème spécifique, allant de l'art à la science, en passant par le sport, etc. Il est également prévu les traditionnelles soirées parents/enfants, afin de partager un bon moment avec vos enfants.

## UN DEUXIÈME "APRÈS-MIDI JEUNES" QUI CONFIRME LA DYNAMIQUE À TROUY

Après un premier rendez-vous organisé le mercredi 18 février ayant rassemblé près de 60 participants, le deuxième temps fort "Après-midi jeunes, construisons la suite !", destiné aux 11-25 ans de Trouy, s'est tenu à l'EJMTet a de nouveau rencontré un franc succès.

Cette seconde édition a réuni une quarantaine de jeunes, avec la présence de nouveaux participants. Un signe très encourageant qui témoigne de l'efficacité du bouche-à-oreille et de la communication mise en place, ainsi que de l'intérêt grandissant pour ces temps dédiés à la jeunesse.

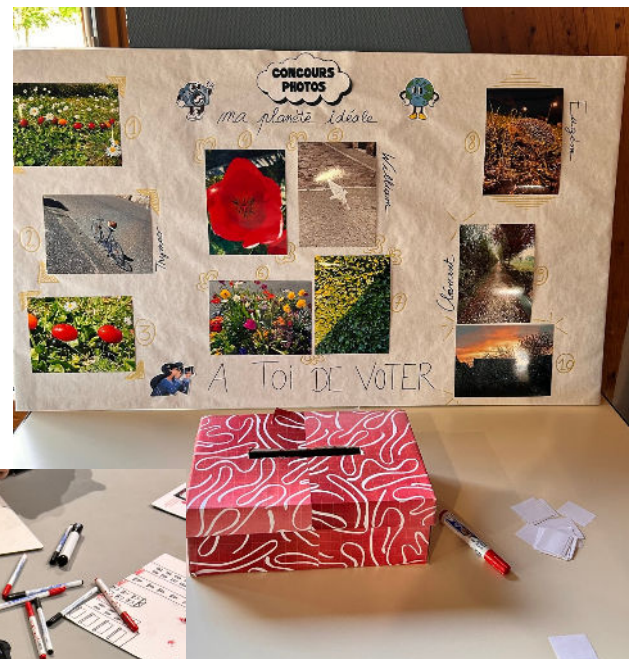
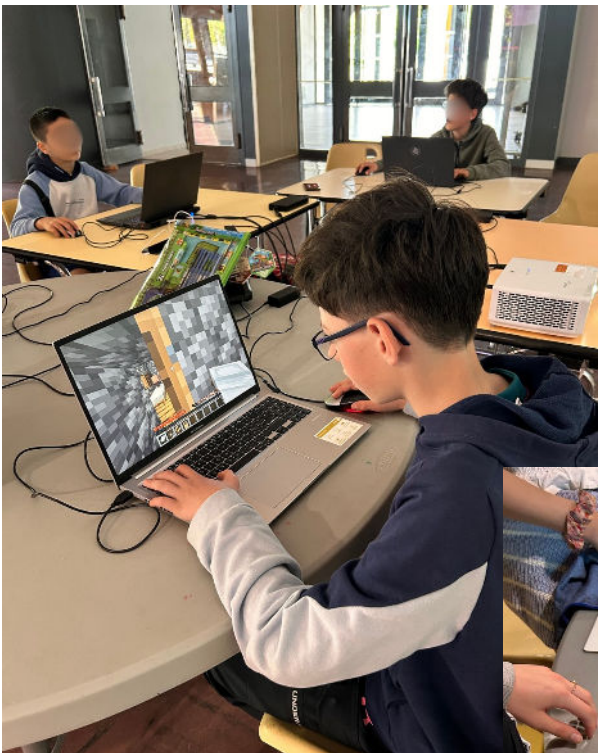
L'après-midi proposait un programme riche et varié, permettant à chacun de participer librement selon ses envies : parties de GeoGuessr (avec une édition spéciale autour du département du Cher), sessions de Minecraft autour de scénarios écologiques, espace rétro gaming et réalité virtuelle, quiz interactifs, jeux de société ou encore ateliers de stop motion. Un concours photo sur le thème "Ma planète idéale" a également permis aux jeunes de s'exprimer de manière créative.

Des cadeaux étaient à gagner tout au long de l'événement et un goûter a été offert, contribuant à créer une ambiance conviviale et dynamique très appréciée.

Au-delà des activités, ces temps forts permettent de favoriser les rencontres, de créer du lien et d'impliquer les jeunes dans la construction des projets à venir. Cette démarche participative continuera de se développer dans les prochains mois.

Le prochain rendez-vous jeunesse est d'ores et déjà prévu au mois de juin. Par ailleurs, un programme de sorties sera proposé en juillet pour les jeunes de 11 ans et plus. Enfin, l'ouverture de l'espace jeunes se prépare activement pour la rentrée 2026.

Une dynamique positive qui confirme l'importance de proposer des espaces d'expression et de rencontres pour la jeunesse du territoire.



## LE TROUY GAMING FAIT ENTRER LA COMMUNE DANS L'ARÈNE DE L'E-SPORT

### Innover, surprendre et rassembler.

C'est avec cette volonté que la municipalité a franchi une nouvelle étape dans sa programmation culturelle et associative en accueillant le **Trouy Gaming**.

Pour la première fois de son histoire, notre commune s'est transformée, le temps d'un week-end, en une véritable arène numérique, marquant ainsi une ouverture inédite vers les loisirs du jeu vidéo.



### Une première audacieuse et réussie

L'e-sport (la pratique compétitive du jeu vidéo) n'est plus réservé aux grandes métropoles.

En lançant cet événement, Trouy a fait le pari de la modernité.

Cette initiative inédite, co-organisée avec l'association ProjectConquerors, a permis de réunir des profils variés : des compétiteurs chevronnés venus chercher la performance, mais aussi des familles et des curieux désireux de découvrir cet univers en pleine effervescence.

### Plus qu'un jeu : un vecteur de lien social

Loin des clichés du joueur isolé, le Trouy Gaming a prouvé que le jeu vidéo est un outil de rencontre.

Entre les tournois acharnés sur grand écran dans l'Espace Jean-Marie Truchot où des équipes de cinq joueurs s'affrontaient sur League Of Legends.

Les familles ont pu découvrir et s'amuser dans la salle multisports réaménagée en salle de jeu libre.

Jeux de combat (Naruto, DragonBall Z, 2XKO, SuperSmashBros, My Hero Academia, Tekken), de course (Sonic Racing, Mario Kart) ou de football étaient accessibles gratuitement et dans une ambiance conviviale.



Concert  
Cornemuse écossaise

**Gratuit** JEUDI 4 JUIN 19H



LES CHEVALIERS D'HYPOCRAS & GROUSE PIPERS

Confrérie des Chevaliers d'Hypocras | The Grouse Pipers

**AU CHÂTEAU**  
Parc du Château de l'Hôtel de Ville



ORGANISÉ PAR DES FILS ET DU COEUR

# Blind Test

Espace Jean-Marie Truchot

Ouverture  
des portes  
à 19 H

Animé par Nicolas  
100% événements

Vendredi  
5 juin

**BUZZERS  
SUR RESERVATION  
10€ PAR PERSONNE  
BUVETTE ET PETITE RESTAURATION**

RENSEIGNEMENT ET RESERVATION  
06.89.29.01.83 ou 06.83.53.40.23



**TROUY-NORD**  
PARC DES PETITS LUTINS

7 JUIN  
7H - 17H




**RESTAURATION & BUVETTE**


Infos et réservation :  
ecoletrouynord@gmail.com ou 06.48.07.83.27

VENDREDI 12 JUIN 2026

# BAR CONCERT




À PARTIR DE 20H



**DESERT BAG**

Organisé par la municipalité de Trouy  
en collaboration avec le bar le Popito



**Le Popito**  
Petite restauration sur place



# MARCHE GOURMANDE

## Samedi 20 juin

Organisée par l'Entente des Marcheurs de Trouy

Château Rozé  
Route de La Chapelle

**TROUY BOURG**

Départ fractionné de 18h00 à 19h30

N'oubliez pas :  
- Gobelet  
- Lampe  
- Gilet fluo

15€ / adulte  
7€ / - de 10 ans

Nombre de places limitées

Réservation avant le 8 juin  
au 06 42 02 02 67  
ou 06 29 65 74 87

INPS

KMG18 propose un stage de krav maga - self defense

**SAMEDI 20 JUIN 2026**

de 9h30 à 13h30



Face aux incivilités, menaces ou agressions de la vie quotidienne, privée ou professionnelle, ne subissez plus. Découvrez des techniques immédiatement applicables. Ce stage de krav maga vous donne les clés pour savoir agir.

**GRATUIT**  
FEMMES & HOMMES  
À PARTIR DE 14 ANS

SALLE OMNISPORTS  
AVENUE DU CABARET  
18570 TROUY

Renseignements :  
06 52 70 67 69  
kmg18cher@gmail.com

**INSCRIPTIONS**  
[WWW.KMG18.FR](http://WWW.KMG18.FR)



**TONY BARRAUD**

Expert en Krav Maga self défense (KMA) - Formateur en gestion de conflit - Bien-être holistique - Gestion des émotions et du stress - Sécurité personnelle.



KRAVMAGA  
ACCESS



Oyé MOUSSAILLONS!

LES FLIBUSTIERS DE LA MÉLASSE VOGUENT VERS DE NOUVELLES DÉCOUVERTES!

L'EMBARQUEMENT EST PRÉVU LE MERCREDI 24 JUIN 2026 à 19h30!

NOUS JETTERONS L'ANCRE À L'ESPACE JEAN-MARIE TRUCHOT  
AVENUE DU CABARET  
18570 TROUY

PARTICIPATION MEMBRE : 15 €  
PARTICIPATION DÉCOUVERTE : 25 €  
RÉSERVATION OBLIGATOIRE (PLACES LIMITÉES)

ORGANISÉE PAR LA MUNICIPALITÉ



Vendredi 3 juillet

20H30

**BOUM DES VACANCES**

École élémentaire de Trouy Nord

Buvette et restauration assurées par le TNAPE

ANIMÉE PAR  
**DJLUDO**





**NATURE TRADITION TRUCYDIENNE**  
*Association Loi 1901*

4 allée des Brigambilles  
18570 TROUY  
Tél : 02 48 64 75 82  
naturetradition@outlook.fr

**DIMANCHE 5 JUILLET 2026**

**TROUY-BOURG**

(abords Espace Jean-Marie Truchot)

**VIDE GRENIER BROCANTE**

RESERVATION ET PAIEMENT A L'AVANCE

Emplacement : 2€ le mètre linéaire avec un minimum de 5mètres (par voiture entrante et 3 m pour une remorque). Fourgon 6 m- Auvent 3m

⚠ *Tout véhicule entrant ne pourra plus ressortir pendant l'événement.*

Accueil et Installation à partir de 6 heures

Buvette et Restauration sur place (Viennoiseries, Crêpes ...)

Renseignements et Réservations auprès de  
Chantal Delorme 06 76 87 98 36 par mail chantal.delorme07@orange.fr

**SAMEDI**

**29 AOÛT**

**CINÉMA**  
*de plein air*



**21H**  
DANS LE PARC  
DE L'HÔTEL DE VILLE

SUIVI D'UN  
**FEU D'ARTIFICE**

**23H**  
AU BOULODROME

ÉVÈNEMENT ORGANISÉ PAR  
*la Municipalité*




**TROUY**

*Fête des flots*

12 & 13 septembre 2026  
Espace Jean-Marie Truchot



Fête foraine

Boissons  
Et restauration  
Sur place

Concert  
Gratuit  
Samedi 18h  
Dimanche 12h

produits de la mer  
produits du terroir  
marché artisanal  
brocante  
soirée dansante  
animations

trouytempslibre@outlook.fr




# ZOOM SUR VOS ÉVÉNEMENTS

## ESPACE JEAN-MARIE TRUCHOT

5/06 Blind test, Des Fils et du Coeur

13/06 Après-midi d'échanges sur la sclérose en plaques, La Ruche

24/06 Dégustation de Rhum, Les Flibustiers de la Mélasse

5/07 Brocante, NTT

## TROUY BOURG

20/06 Marche gourmande, EMT

## HOTEL DE VILLE

5/06 Conseil municipal (élection délégués sénateurs)

16/06 Conseil municipal

## PARC DES PETITS LUTINS

7/06 Brocante, TNAPE

## PARC DU CHATEAU

4/06 Concert de Cornemuse, Confrérie des Chevaliers d'Hypocras

29/08 Cinéma en plein air, Municipalité

## ECOLE ELEMENTAIRE NORD

5/07 Boum des vacances, TNAPE et Municipalité

## CENTRE CULTUREL TROUY NORD

## BAR LE POPITO

12/06 Bar Concert

19/06 Fête de la musique, Compagnons de Chœur

## BOULODROME

13/06 Challenge Blaise/Fiel en triplète

29/08 Feu d'artifice, Municipalité

11/07 Concours de pétanque

19/09 Concours de pétanque

## MONUMENT AUX MORTS

8/06 Journée nationale d'hommage aux «Morts pour la France» en Indochine

18/06 Commémoration de l'Appel du 18 juin 1940

19/07 Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et d'hommage aux « Justes » de France